

TARIFICATION 2026

TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS (SPOT / FLASH / PASSERELLE) (mercredis et vacances scolaires)

Tarifs journée

Les taux d'effort définis pour une journée d'Accueil de Loisirs sans repas sont les suivants :

Nombre d'enfants	Taux d'effort	Revenu mensuel inférieur ou égal à 1000 €	Revenu mensuel compris entre 1 001 € et 4 999 €	Revenu mensuel supérieur ou égal à 5 000 €
1	0,26 %	2,60 €	R x 0,26 %	13,00 €
2	0,23%	2,30 €	R x 0,23 %	11,50 €
3	0,20 %	2,00 €	R x 0,20 %	10,00 €
4 et plus	0,16 %	1,60 €	R x 0,16 %	8,00 €

Les revenus pris en compte sont les revenus correspondant au total des salaires et revenus assimilés avant tout abattement fiscal (10% ou frais réels).

TARIFS RESTAURATION

Quotient familial (QF) Minimum	Quotient familial (QF) Maximum	Tarif
0	1 000	1,00 €
1 001	1 500	2,37 €
1 501	2 500	2,98 €
2 501	3 500	3,52 €
3 501	99 999	3,76 €

TARIFS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tarifs à la 1/2 heure

Nombre d'enfants	Taux d'effort	Revenu mensuel inférieur ou égal à 1000 €	Revenu mensuel compris entre 1 001 € et 4 999 €	Revenu mensuel supérieur ou égal à 5 000 €
1	0,021 %	0,21 €	R x 0,021 %	1,05 €
2	0,019 %	0,19 €	R x 0,019 %	0,95 €
3	0,017 %	0,17 €	R x 0,017 %	0,85 €
4 et plus	0,015 %	0,15 €	R x 0,015 %	0,75 €

La première demi-heure d'accueil périscolaire du soir est majorée de 30 centimes pour tenir compte du goûter.

Le service scolaire et le service animation sont à votre disposition pour toute explication et toute simulation au 05 56 89 85 55 – 06 34 78 88 97